

Le château des Chenevières : Une opération à tiroirs financée

Le projet «Cœur de Soisy» se poursuit avec, avant la fin de cette année, le début des travaux de réhabilitation du Château des Chenevières. Cette «opération à tiroirs» financée par le Département, la Région et l'État doit permettre de faire de nouvelles économies.

La Propriété Aristide Briand

La commune est propriétaire de ce terrain de 6 187 m² qui comprend 4 bâtiments. Aujourd'hui, ces locaux sont extrêmement vétustes.

Ces locaux abritent :

- l'association informatique «les mulots de Soisy»,
- le logement du gardien de la propriété (agent communal)
- deux services d'aide à la personne,
- des locaux municipaux de stockage et des bureaux.

Réhabilitation : plus de 1,8 million d'euros.
(coût estimé pour la commune)



Transfert des activités associatives et du logement de la «Propriété Briand» vers la «Mairie actuelle»

La Mairie «actuelle»

La Mairie «actuelle» abrite les services municipaux.

Certains d'entre-eux (le service Marché, le service Comptabilité/Finances, les Ressources Humaines, la Communication) sont installés dans des locaux inadaptés à l'étage et sans ascenseur, qui sont en fait d'anciens appartements.



Transfert des services municipaux de la «Mairie actuelle» vers le «Château des Chenevières»

Le château des Chenevières

Le château des Chenevières est une composante essentielle du projet de réhabilitation de notre centre-ville et plus particulièrement de la place de l'Eglise.

Réhabilitation : 969 000 euros.

(coût pour la commune sur un total de 1 880 000 euros)

Détails des subventions notifiées, fin 2013 / début 2014, pour la réhabilitation :

Le Département :	395 000 €
La Région :	470 000 €
L'Etat :	46 000 €
Total :	911 000 €



La propriété Aristide Briand sera vendue.

A la fin de l'opération à tiroirs
Les locaux de la Mairie actuelle abriteront des associations, un logement, et un service municipal

Le Château des Chenevières abritera les services municipaux.

Le Château des Chenevières et le projet «Cœur de Soisy» :

Le projet «Cœur de Soisy», lancé en 2009, a fait l'objet de demandes de subventions dès 2010 pour les voiries et la place de l'église et pour le château. Les derniers accords formels d'attribution des subventions ont été reçus fin 2013 / début 2014. Cette opération a été élaborée dans le cadre d'une large consultation avec 4 réunions publiques, des expositions, des questionnaires, des concours d'architectes urbanistes. Lors de cette consultation, outre la difficulté de trouver une autre destination au château, l'idée d'y installer la Mairie a été une proposition spontanée des Soisiéens. De plus, le Conseil Municipal a voté, à chaque fois un à l'unanimité, les demandes de subventions liées à cette opération.